



BULLETIN MUNICIPAL

42^e année,
n° 132

Janvier

Février

Mars

Avril

2025

EDITO DU MAIRE



L'actualité oblige chacun de nous à être sur informé. L'urgence du monde est telle que nous y consacrons plus de temps que de coutume.

L'information ne doit pas passer uniquement par les réseaux sociaux et Internet, souvent vecteur de propagation mensongère. C'est le désastre assuré. Restons vigilants.

Dans ce contexte national et international marqué par des tensions politiques et sociales., nous nous réjouissons de retrouver la douceur du printemps et son désir de renouveau.

De nombreuses fêtes vont animer la commune et créer une dynamique conviviale et bienveillante.

Et, malgré les restrictions budgétaires et un budget tendu, nous poursuivons nos objectifs pour vous offrir un cadre de vie harmonieux où chacun puisse trouver sa place et s'épanouir.

À très bientôt dans nos rues et nos événements.



Pommiers en fleurs

Bien à vous,

Votre Maire,
Paquerette PEYRIDIEUX

Avril fait la fleur, Mai en a l'honneur

SOMMAIRE

Les Conseils Municipaux

Le Conseil Municipal des
Enfants

La vie à l'école

Infos mairie

La vie des associations

À votre service dans
votre commune





SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2025

* **Election d'un nouvel adjoint** : suite à la démission de Marie-Noëlle LAUBA pour convenances personnelles, il est procédé à l'élection d'un premier adjoint. Annick SAMSON se porte candidate, est élue par le Conseil Municipal et installée dans ses fonctions : Conseillère Communautaire Suppléante à la CALI, Présidente de la commission des finances, de la vie municipale, de l'éducation, de la jeunesse, du Conseil Municipal des Enfants, des seniors, des ressources humaines, du suivi de l'administration, de la communication et de la gestion du foyer rural. Elle sera membre de la commission sécurité-urbanisme et des services techniques.

* **Commission de contrôle des listes électorales** : cette commission sera présidée par Madame Edith NAUZE, Monsieur Raymond MARTY, Délégué du Préfet et Madame Marie-Annick MONTAUD, représentante du Tribunal d'Instance.

* **Adoption du nouveau périmètre du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde** composé de 20 communes supplémentaires.

* **Créances éteintes** : le Conseil Municipal est informé des créances irrécouvrables juridiquement que notre comptable demande d'annuler.

* **Instauration des heures complémentaires et supplémentaires** : adoption des modalités de prise en compte des heures supplémentaires et complémentaires faites à la demande expresse du supérieur hiérarchique.

* **Reconduction du contrat avec le cabinet Avis Conseils** pour les travaux de voirie.

* **Identification des Zones d'Accélérations des Energies Renouvelables (ZAE nR)** : les zones du Pic et du Bardou n'ont pas été retenues compte tenu de leur situation en zone forestière.

* Un emprunt à cours terme d'un montant de 20 000 € a été souscrit pour pallier les subventions à encaisser.

SÉANCE DU 28 MARS 2025

* **La route départementale D10** a été classée « itinéraire sécurisé ». Des radars mobiles vont être installés.

* **Service Civique** : Alysse NAUZE intervient à l'école et aux services périscolaires. Elle va effectuer sa formation pour obtenir le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).

* **Ombrière photovoltaïque Place des Sports** : après de nouveaux appels d'offres, le chantier financé par le Syndicat Intercommunal d'Energie Electrique de la Gironde devrait démarrer en septembre.

* **Cantine scolaire** : les murs ont été repeints par les agents communaux et un réfrigérateur a dû être remplacé.

* **Foyer rural** : la gazinière sera remplacée par un piano de cuisson tout électrique.

* **Local pétanque** : le local a été rénové par la commune en association avec le nouveau club. Les toilettes sont désormais aux normes.

* **PLUI-HD** : Adoption du projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et plan de mobilité.

* **Adoption du Compte Financier Unique 2024 et de l'affectation de son résultat** : l'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 20 276.87 € sera affecté en partie au déficit d'investissement s'élevant à 12 555.49 €.

* **Vote des taux d'imposition 2025** : considérant les difficultés économiques, l'inflation et l'instabilité nationale, les taux sont maintenus à 36.22 % pour le foncier bâti, 62.96 % pour le foncier non bâti et à 12.01 % la taxe d'habitation sur les logements vacants et les résidences secondaires.

* **Budget 2025** : adoption du budget avec un investissement minimal, étudié en Commission des Finances. Les subventions aux associations sont reconduites. Une subvention sera accordée à l'association « Tendons la main » ainsi qu'au Souvenir Français pour l'acquisition d'un drapeau pour nos jeunes.

Le montant total de la **section de fonctionnement s'élève à 476 035,00 € et à 82 956 € pour la section d'investissement**. Les travaux retenus sont : **l'extension du réseau électrique de la rue des Jardins** pour la construction de deux maisons (financé par la Participation à la Voirie et Réseaux due par le titulaire des permis de construire), **l'avaloir du réseau pluvial de la rue de la Marne**, la **mise aux normes des sanitaires du cimetière** déjà en cours, **l'installation de bornes foraines** au foyer et place des sports, subventionnée par le Syndicat Intercommunal d'Electricité à hauteur de 10 000 €, **l'achat d'une gazinière tout électrique pour le foyer**, - les **travaux d'aménagement de la place du Château** sous réserve de subvention qui pourrait être accordée par le Conseil Départemental.

Travaux non portés au budget :

- **l'ombrière sur le boudrome** qui sera entièrement financée par le Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Gironde,
- le **remplacement des ampoules à économie d'énergie par des ampoules LED** entièrement financé par le Syndicat Intercommunal.

* **Dégrèvement de 50 % accordé pour une durée de 5 ans de la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférente aux parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs** qui complète le dégrèvement de droit de 50 % par l'Etat.

* **Soutien à la motion** présentée par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde et l'Association des Maires de France pour le maintien de la chasse à la palombe au filet selon les traditions ancestrales.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Nos jeunes élus **Bréane MARCERON - Emma MICLAUS— Lylianna FAURE - Alexia BOURREAU - Romane BORDET- Ezio LECCHINI - Lyam HORRU** ont fait preuve, dès leur première réunion de travail, de beaucoup d'attentions pour la vie de leur école et de leur village.

De nombreux projets ont été retenus : créer un jardin partagé, fleurir le monument aux morts, organiser des activités pour plus de jeux à l'école, mettre en place des temps d'échanges à l'école pour favoriser l'entraide et la solidarité....

Le 19 mars, ils ont participé à leur première commémoration en présence des Anciens Combattants et du Souvenir Français.



C'est avec grand plaisir qu'ils vous accueilleront pour la Fête des Voisins le 6 juin prochain dans le cadre de la fête de Pentecôte.

L'apéritif vous sera offert et servi par leurs soins.



VENDREDI 6 JUIN 2025

Dès 19h devant la mairie

Réservez cette soirée faite de convivialité et de partages !

LA VIE A L'ÉCOLE

Dernier trimestre pour les élèves de notre école, les festivités s'enchaînent.

* **Sortie à Cap Science à Bordeaux** où les différentes expériences et découvertes ont ravis les aventuriers,

* **A la cantine, les pique-niques sur le stade** clôturent chaque fin de semaine s'il fait beau : l'occasion de faire des jeux et remporter des victoires !

* Préparation du spectacle pour la **kermesse qui aura lieu le 28 juin prochain à Porchères.**

Notre école est bien vivante et veut le rester !



Visite à Cap Sciences à Bordeaux

INFOS MAIRIE

DES OFFRES CONVENTIONNÉES POUR VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ



La Communauté d'Agglomération du Libournais a conventionné avec trois mutuelles pour vous permettre de bénéficier de tarifs avantageux :

UNALI

63 rue Gambetta - 33500 Libourne - 05 57 51 77 58

AESIO

52 rue Gambetta - 33500 Libourne - 05 57 55 04 20

MUTUELLE FAMILIALE

fmorais@mutuelle-familiale.fr - 06 46 60 34 81



Pour donner à chacun le pouvoir de se soigner, le Conseil Départemental de la Gironde propose la **mutuelle girondine**

MUTAMI

Pour connaître l'antenne la plus proche, contactez le **09 77 42 55 25** pour mutuellegirondine@mutami.fr

QUE FAIRE EN CAS D'URGENCE ?



- **En cas d'urgence vitale**, de doute sur un AVC, un infarctus, pas d'hésitation : Composez le 15
- **Hôpital Robert Boulin** - 112, rue de la Marne - 33500 Libourne
- **Maison Médicale de garde** : Du lundi au vendredi, de 20h à 00h, le samedi, de 12h à 00h, les dimanches, jours fériés et ponts, de 8h à 00h

URGENCES NON VITALES : **Centre médical Libourne Santé 33** : 11 rue Montesquieu à Libourne : Du lundi au samedi, de 10h à 13h et de 14h à 20h, Fermé le dimanche et les jours fériés.
ADECLIM : 3 place de l'Épinette à Libourne
Du lundi au vendredi, de 20h à 00h, Le samedi, de 14h à 00h et le dimanche, de 10h à 00h.

PHARMACIE DE GARDE : Composez le **32 37**



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT ET PLAN DE MOBILITE

Le PLUi-HD est à la fois :

- un **document prospectif**, traduisant les ambitions politiques de la CALI pour le développement de l'ensemble du territoire à l'horizon d'une dizaine d'années et pour la limitation de l'artificialisation des sols ;
- un **document stratégique** définissant, dans une approche collective et partagée, les objectifs et orientations à mettre en œuvre en matière d'habitat, d'économie, d'aménagement de l'espace, d'environnement, de préservation de la biodiversité, des paysages et des espaces agricoles, d'équipement ou encore de mobilité ;
- un **document à portée juridique et réglementaire**, définissant le cadre commun pour la délivrance des futures demandes d'autorisations d'urbanisme.

Le PLUi-HD fixe en conséquence les règles générales et particulières en matière de construction et d'utilisation des sols à l'échelle de l'ensemble du territoire intercommunal.

Il est rappelé que l'élaboration du PLUi-HD de la CALI, prescrite par délibération en date du 23 septembre 2021, poursuit les objectifs suivants :

- **anticiper la croissance du territoire** du fait du desserrement de la Métropole bordelaise et de l'afflux consécutif de nouvelles populations vers ses territoires voisins ;
- **passer d'une attractivité « subie » à une attractivité « choisie »** ;
- **préserver et valoriser l'identité du territoire** ;
- **faciliter les mobilités** *intra* et *extra* Cali ;
- **renforcer l'attractivité des centralités de la Cali** afin que leur développement rayonne sur l'ensemble du territoire ;
- **favoriser la diversité des fonctions urbaines et rurales, la mixité sociale, la répartition équilibrée entre emploi/habitat/commerces et services** ;
- **renforcer l'autonomie alimentaire** du territoire.

Le PLUi-HD, après son approbation qui est prévue fin 2025, deviendra opposable à tous les projets de constructions et d'aménagements déposés sur l'une des 45 communes composant le territoire de la CALI. Il remplacera et se substituera aux documents d'urbanisme actuellement en vigueur sur le territoire : les PLU communaux d'une part, et les cartes communales d'autre part, qui seront abrogées à compter de l'entrée en vigueur du PLUi-HD. Les communes aujourd'hui soumises au RNU (Règlement National d'Urbanisme) seront également régies par les règles du PLUi-HD.

Le PLUi-HD comprend plusieurs documents, complémentaires entre eux :

- Le **rapport de présentation** qui expose le diagnostic, détermine les capacités de densification, présente l'analyse de l'état initial de l'environnement, dégage les choix retenus pour établir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), justifie la déclinaison de ce projet dans les documents réglementaires et évalue les incidences sur l'environnement des orientations du PLUi-HD ;
- Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** qui définit le projet d'urbanisme et de développement pour l'ensemble du territoire communautaire à un horizon de 12 ans ;
- Les **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** qui définissent les intentions et orientations d'aménagement sur les secteurs de développement (OAP sectorielles) ;
- Les **Programmes d'Orientations et d'Actions (POA) Habitat et Déplacements**, qui définissent, pour le POA Habitat, la politique du l'habitat à l'échelle intercommunale et la programmation de logements à construire sur la période du PLUi et pour le POA Déplacements, la programmation des actions à mener dans le domaine des transports et de la mobilité ;
- Les **règlements graphiques et écrits**, qui délimitent d'une part, les zones urbaines, à urbaniser, agricoles et les zones naturelles et forestières et qui fixent d'autre part, les règles d'utilisation du sol pour chacune des zones délimitées dans le règlement graphique (plans de zonage) ;
- Les **annexes regroupant les documents techniques** permettant l'information du public et concernant notamment les annexes sanitaires et réseaux publics, les servitudes d'utilité publique, les contraintes et la liste des emplacements réservés.

Les documents d'urbanisme communaux resteront en vigueur jusqu'à l'approbation du PLU Intercommunal.

L'intégralité du document est consultable sur le site de la CALI

<https://www.lacali.fr/le-plan-local-durbanisme-intercommunal-habitat-et-deplacement-plui-hd>
ou en version papier au service urbanisme de la CALI 33 avenue de la Gare à VAYRES



**TOUS CONCERNÉS PAR
L'ÉVOLUTION
DE NOTRE TERRITOIRE**

Envie d'un pique-nique sur les rives de notre belle rivière Isle ?

Quatre tables ont été installées par les agents communaux pour vous permettre de profiter de ce beau cadre.

Rappelons que les bords de rivière sont accessibles à tous, à pied et dans le respect des propriétés riveraines.

HORAIRES DE TRAVAUX DE JARDINAGE, BRICOLAGE



Pour les Particuliers

Autorisés les jours ouvrables,
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Pour les Professionnels

Interdites de 20h à 7h

Pour les Agriculteurs

autorisés en période de récoltes
du lundi au samedi de 5h à 23h
Dimanches et jours fériés
de 7h à 20h

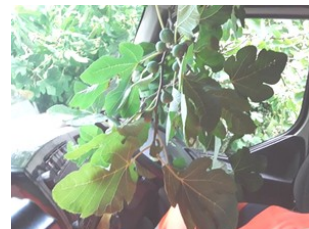
INFO SMICVAL



Ça y est, le printemps est bien là et la nature s'en donne à cœur joie !

Afin de garantir la sécurité de chacun et permettre à nos équipes d'assurer leur mission de service publique, **l'élagage et la taille des arbres et des haies sont nécessaires à la fois en hauteur et sur les côtés de la voirie.**

En effet, les branches s'invitent jusque dans les cabines des camions !



RUISSEAU DE BARTEBRUNE

Comme chaque année, nous rappelons que l'entretien des abords du ruisseau de Barteburune incombe aux riverains. Pour des raisons de sécurité et de salubrité, il est nécessaire d'y veiller régulièrement.

**Adoptons les
bonnes pratiques,
pas le moustique !**



VIDER !

Tout réceptacle d'eau stagnante : soucoupe, bache plastique, pluviomètre, gamelle des animaux domestiques...

CURER !

Favoriser l'écoulement de l'eau : rigoles, gouttières, fontaines...

JETER !

Moins de réceptacles = moins de lieu de ponte : déchets de chantier, boîtes...

ENTREtenir !

Bassin d'ornement (mettre des poissons), piscine (dosage du chlore)...

LES ANIMAUX ERRANTS, UN PROBLÈME

Nous recevons régulièrement des appels pour signaler des chiens errants, parfois agressifs envers les promeneurs.

Prenez soin de vos animaux en évitant qu'ils s'échappent régulièrement, veillez à ce qu'ils soient identifiés par un tatouage, puce ou simplement un collier avec vos coordonnées.

Vous éviterez ainsi des frais si vous devez récupérer votre animal au Chenil.

Il en est de même pour les chats dont la reproduction incontrôlée est source de misère et de souffrance.

La société ne peut se substituer à vos obligations.

NOUVEAU A SAINT ANTOINE SUR L'ISLE



SOPHROLOGIE

Tous les lundis de 18H à 19h30
Laure ZUDAS 06 60 43 22 11

YOGA

Tous les mardis de 18h30 à 19h45
Stéphanie ROY 07 82 23 01 50

LA VIE ASSOCIATIVE

SAINT ANTOINE
FAIT LA FÊTE



Venez nombreux participer à ces différentes manifestations lors de notre fête locale !

Au plaisir de vous y rencontrer,

La Présidente, Valérie AUDEGOND

SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

FÊTE DU VILLAGE
DU 6 AU 9 JUIN 2025

Fête foraine
Manège enfantin, roue enfantine, circuit quad, pêche au canard, chenille, tir à la carabine, peluches, gonflable, tir au penalty.
Buvette - restauration.

VENREDI 6 juin	SAMEDI 7 juin	DIMANCHE 8 juin	LUNDI 9 juin
LE COMITÉ MUNICIPAL DES ENFANTS VOUS INVITE À PARTICIPER À UNE JOURNÉE D'ÉCHANGE. Place de la mairie 19h / Pique Nique convivial Buvette - Restauration	19h repas karaoké Au foyer rural Renseignements - inscriptions 06.76.59.39 07.89.31.99.31 Par Association Du côté de chez Toine	Concours de pétanque Restauration Infos - réservations : Cousy Loïc : 0646742344 22h45 Feu d'artifice Sur le stade	Vide grenier au boulodrome Place des Sports Renseignements : 07.89.76.29.39 07.89.31.99.31



LA BOULE ST ANTOINAISE

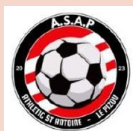
Retrouvez-nous lors de la fête locale le
DIMANCHE 8 JUIN 2025 au boulodrome
Place des Sports

Concours de Pétanque ouvert à tous
Repas sur réservation

06 46 74 23 44

A très bientôt !

Le Président, Loïc COUSY



ATHLETIC ST ANTOINE—LE PIZOU

Envie de jouer ? Équipe de football seniors, équipe de foot loisir, équipes U6 à 11
Ecole de football pour les jeunes (modalités d'inscription prochainement)
Suivez-nous sur Facebook ! Pour tout renseignement, contactez moi au 06 34 28 59 97

Le Président, Nicolas HAAS

LES FILOUS DE L'ISLE



Nous vous invitons tous à la **kermesse des écoles** qui aura lieu le **VENREDI 27 JUIN** à Porchères, avec au programme :
17h30 : ouverture des jeux gratuits pour les enfants
18h30 : spectacle des deux écoles
20 h : spectacle des bulles de savon suivi d'un repas préparé par notre moutonnier, Pascal SANCIER (sur réservation : jambon braisé, frites pour 12€/adulte et 5€ par enfant)

La Présidente, Sabrina GADEAUD

LA CLEF DES CHAMPS
Randonnée
Nature
Patrimoine

Nos prochaines sorties avant la saison estivale :

DIMANCHE 4 MAI : St Avis de Soulège (24). Départ à 8h30. Randonnée en bordure du ruisseau le Soulège. Visite des jardins de Sardy à Vélignes
SAMEDI 17 MAI : Chandos-Vauclaire. Départ à 14h
SAMEDI 14 JUIN : Montazeau (24). Départ à 14h
DIMANCHE 29 JUIN : journée randonnée sur l'Île d'Aix.

Renseignements : Gabi : 05 57 46 08 12 / Liliane 05 57 49 73 20 / Flo 05 57 49 57 19

Le Président, Gabriel ALARCON



EXPO ARTISANS D'ARTS St ANTOINE sur L'ISLE 3 et 4 mai 2025



Voitures et motos anciennes
dimanche de 08h00 à 18h00.
Balade à 09h30 Tel : 07 89 31 59 31

Animation sweetieblues

Métiers d'art

**Horaires : Samedi 3 mai de 10h00 à 19h00
Dimanche 4 mai de 10h00 à 18h00**

VERNISSAGE SAMEDI 3 mai à 12h00

Restauration-buvette **ENTREE GRATUITE**

renseignements : ducotedecheztoine@gmail.com ou Tel 07 86 76 29 39



Ne pas jeter sur la voie publique

DU COTE DE CHEZ TOINE

Après un début d'année actif (théâtre, expo de peinture) nous vous proposons :

LES ARTS de l'ISLE à ST ANTOINE sur L'ISLE

40 artisans d'art seront présents
pour vous faire partager leurs passions.

Venez à St Antoine sur L'Isle les **samedi 3 et dimanche 4 mai de 10h00 à 19h00** pour rendre visite à tous ces créateurs, ils le méritent.

Vous y découvrirez bijoux, peinture sur porcelaine, photo d'art, créations textiles, gravure sur verre, couteaux et bien d'autres.

Julien LAPOULE, forgeron mais aussi affûteur sera présent. Vous pourrez emmener vos outils tranchants, qui justement en manquent. Ils retrouveront leur jeunesse passée. Je vous rappelle qu'il ne faut pas s'en servir sur le site de l'exposition.

Le dimanche, les voitures anciennes seront au rendez-vous et vous feront admirer leurs carrosseries.

Une balade gratuite dans une ancienne ça vous dit ? Si oui alors rendez vous dimanche matin 09h30.

Restauration prévue le midi les deux jours.
Renseignements : 07 86 76 29 39

Le Président, Dominique PEYRIDIEUX

LA PERCHE DE L'ISLE



**17 MAI 2025 de 8h à 16h
Etang de la Petite Font à GOURS**



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Chasseurs, propriétaires et toutes personnes intéressées, sont invités à l'assemblée générale de l'ACCA qui aura lieu à la Maison Pour Tous le **SAMEDI 21 JUIN 2025 à 10 heures.**

Le Président, Christophe MARTY

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LE PIZOU-ST ANTOINE

L'année sportive 2024-2025 va bientôt se terminer. Une très belle saison avec 70 adhérent(e)s. Si vous souhaitez découvrir cette pratique sportive, vous pouvez souscrire une « licence tremplin » à partir du 1er mai au prix de 10 €. Nos deux animatrices, Fabienne et Karine, seront à votre écoute pour vous initier à ce sport de loisir et de détente. Pour nous contacter :

Simone BÉZIER 06 15 16 18 89 / Danièle DUCHER 06 20 70 94 53 / Josette MACHUT 06 95 17 98 59

La Présidente, Danièle DUCHER



À VOTRE SERVICE

Travaux de bâtiments

SARL ADS
Maisons neuves - rénovation
631 rue de Jamayau
06 68 42 78 53 - 06 19 06 69 65

RTPM Vincent CROUZEL
Taille de pierre-maçonnerie-
rénovation
632 rue de Jamayau
06 01 91 06 08

Anthony RAMBAUD
Chaudronnerie, serrurerie,
métallerie
697 avenue de la Libération
06 88 42 09 59

Naji EL GOURCH
Parquetiste,
revêtement sol et murs
1000 avenue de la Libération
06 64 11 86 30

LES ARTISANS DE ST JOSEPH
Carrelage, plomberie, sanitaires
217 avenue de la Libération
06 77 88 05 07

DARNE CONSTRUCTION
Neuf et rénovation
268 rue de Joliberge
07 69 93 22 77

Mickaël GADEAUD
Pose de menuiseries
36 rue de Jamayau
06 60 74 23 89

AJS FERMETURES
Fenêtres, volets, stores,
alarmes, motorisations
171 Rue de Logerie
06 70 56 88 88

Autres artisans

Vincent MILLET
accordage
réparation d'accordéons
5480 route de la Double
05 57 49 56 25

NATH'CRÉATIONS
Créations textile
104 rue de Verdun
06 47 96 63 19

Pépita ROBLEDILLO
Créatrice de jujahats
62 rue de Joliberge
06 13 40 42 69

COIFFURE
Nathalie
1170 av.de la libération
05 57 49 69 69

**REFLEXOLOGIE
& REIKI**
Nathalie NOURRISSON
602 rue de Jamayau
06 15 70 45 37

Commerçants

ÉPICERIE-TABAC-JOURNAL-JEUX
RELAIS CRÉDIT AGRICOLE
Christelle MUZAC
1211 avenue de la Libération
09 83 70 79 40

CHEZ LES ABEILLES
Boutique d'Apithérapie
396 route de l'Ecluse
06 30 40 55 80

Pascal SANCIER
Vente d'agneau fermier
méchouis
140 route du Paillot
06 07 02 30 92

Alexandre THIOT
Apiculteur, vente de miel
276 Rue de la Marne
07 61 05 79 36

Prestations de services

MECABASTOU
Prestations de services agricoles
et aux travaux de terrassement
534 route de la Double
06 84 24 50 53

LMC-JM HORRU
Diag'immo
Diagnostics immobiliers
97 rue de la Mothe Soudanne
06 63 47 82 68

Alexandre THIOT
Organisateur et
accompagnateur de voyages
07 61 05 79 36 www.cubadecouverte.com

C TOUT PROPRE
Nettoie votre intérieur
du sol au plafond
Cécile BOUQUEY
06 38 14 25 67

Stacy BLUTEAU
Ferraille, vide maison
19 rue de Logerie
06 09 52 54 70

ALE COACHING
Allan ESTEVE
Coach Sportif
06 75 48 03 16

Francis MONTAUD
Scierie à façon
502 route de
St Christophe de Double
06 86 01 78 33

Agriculteurs

Pascal SANCIER
Élevage ovins
140 route du Paillot
06 07 02 30 92

LA FERME DE JULIE
Élevage de moutons d'ouessants
1212 route de la Double

Aurore LABRUE
Dream's Paradise Pension de chevaux
La Petite Ferme d'Aurore Élevage ovins,
534 route de la Double

Agents immobiliers

Frédéric BERTONÈCHE
SADTI Immobilier
06 21 71 37 50

André CLASTRES
BSK immobilier
06 03 25 78 59

Jackie BRUNEL
IAD France
06 98 14 60 34

Dr Irina ROUBY
Médecin
217 av. de la Libération
05 57 46 70 91

Sylvie BOUTON - Sandra MOTUT
Infirmières
331 rue de la Marne
05 57 49 60 72

Professions libérales

Assistantes maternelles

Agnès ALARCON
519 rue de Jamayau
07.50.23.97.28

Marine AZEVEDO DE SEIXAS
631 rue de Jamayau
06.38 78 72 93

Laëtitia PRIVAT
267 rue de la Marne
07.85.35.32.03

RELAIS PETITE ENFANCE DE LA CALI
(SECTEUR DE COUTRAS)
Auréli BEAUFILS - 06 27 55 62 88

Contacts associations de la commune

ATHLÉTIC ST ANTOINE LE PIZOU : 06 34 28 59 97 (N. HAAS)
LES ECURIES DE LOGERIE : 06 22 33 57 64 (N. LUCBERNET)
ST ANTOINE FAIT LA FÊTE : 06 82 73 14 14 (V. AUDEGOND)
LA CLEF DES CHAMPS : 05 57 46 08 12 (G. ALARCON)
PÊCHE : 06 50 61 52 42 (J. P BOBINET)
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS : 05 57 49 63 01 (JL DUMOULIN)

LES FILOUS DE L'ISLE : 06 99 61 05 39 (S. GADEAUD)
DU CÔTÉ DE CHEZ TOINE : 07 86 76 29 39 (D.PEYRIDIEUX)
GYMNASTIQUE : 06 20 70 94 53 (D. DUCHER)
ACCA CHASSE 06 15 61 19 09 (Christophe MARTY)
LE LABO DES ZAKYOM : 06 07 98 99 48 (K.JOUMADY)

MAIRIE DE SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

648 rue de Verdun 33660 SAINT ANTOINE SUR L'ISLE Tél : 05 57 49 62 19 - mail : mairie@stantoinesurlisle.fr

Madame le Maire
reçoit sur rendez-vous

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8h30-12h00	Fermé au public	FERMÉ	8h30-12h00	Fermé au public	8h00 8h00/12h00
APRES MIDI	13h30-18h00	13h30-18h00	FERMÉ	13h30-18h00	13h30-17h00	FERMÉ